



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfecture de la Loire-Atlantique

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

n°135 – 11 décembre 2017

SOMMAIRE

DCPPAT - Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial

Arrêté préfectoral du 11 décembre 2017 portant délégation de signature à Mme Cécile GUINARD, directrice du centre d'expertise et de ressources titres de la Loire-Atlantique (CERT) échange de permis de conduire étrangers et délivrance de permis de conduire internationaux.

PRÉFÈTE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Préfecture de la Loire-Atlantique
Direction de la coordination des politiques publiques
et de l'appui territorial
Bureau de la coordination et
de la modernisation interministérielle

Arrêté portant délégation de signature
Mme Cécile GUINARD, directrice du CERT

LA PRÉFÈTE DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE PRÉFÈTE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Officier de la Légion d'honneur
Commandeur de l'ordre national du Mérite

- VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;
- VU la loi d'orientation n°92-125 du 6 février 1992 modifiée relative à l'administration territoriale de la République ;
- VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;
- VU le décret n° 2015-510 du 7 mai 2015 portant charte de la déconcentration ;
- VU le décret du 19 mars 2016 nommant Mme Marie-Hélène VALENTE, administratrice civile hors classe détachée en qualité de sous-préfète hors classe, sous-préfète de l'arrondissement de Saint-Nazaire ;
- VU le décret du 16 février 2017 portant nomination de Mme Nicole KLEIN, préfète de la région Pays de la Loire, préfète de la Loire-Atlantique à compter du 6 mars 2017 ;
- VU les arrêtés préfectoraux des 30 décembre 2016 et 27 octobre 2017 portant réorganisation des services de la préfecture de la Loire-Atlantique et fixant la répartition des attributions entre ses services ;
- VU l'arrêté préfectoral du 20 octobre 2017 portant désignation de Mme Marie-Hélène VALENTE secrétaire générale de la préfecture par intérim à compter du 23 octobre 2017 ;
- VU la CAPN réunie le 11 mai 2017 détachant Mme Cécile GUINARD, attachée hors classe d'administration de l'État, sur l'emploi fonctionnel de conseiller d'administration de l'intérieur et de l'outre-mer et la nommant directrice du centre d'expertise et de ressources titres échange de permis de conduire étrangers et délivrance de permis de conduire internationaux à compter du 1^{er} septembre 2017 ;
- SUR proposition de la secrétaire générale de la préfecture de la Loire-Atlantique par intérim ;

ARRETE

ARTICLE 1^{er} : Délégation est donnée à Mme Cécile GUINARD, conseiller d'administration de l'intérieur et de l'outre-mer, directrice du centre d'expertise et de ressources titres (CERT) échange de permis de conduire étrangers et délivrance de permis de conduire internationaux à l'effet de signer dans le cadre des attributions relevant de la compétence du CERT :

- toutes correspondances administratives, à l'exclusion de celles adressées aux ministres, aux parlementaires, au président du conseil régional et au président du conseil départemental ;
- toutes pièces administratives et comptables ;
- tous arrêtés et décisions individuelles à l'exception des arrêtés réglementaires et des circulaires aux maires.

ARTICLE 2 : En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Cécile GUINARD, directrice du centre d'expertise et de ressources titres échange de permis de conduire étrangers et délivrance de permis de conduire internationaux, délégation de signature est donnée, dans les limites de leurs attributions respectives, à :

- M. Alain PERAL, chef du pôle lutte contre la fraude du CERT
- Mme Hélène KERJAN, chef pôle instruction du CERT.

ARTICLE 3 : En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Cécile GUINARD, directrice du centre d'expertise et de ressources titres échange de permis de conduire étrangers et délivrance de permis de conduire internationaux et de M. Alain PERAL, chef du pôle lutte contre la fraude du centre d'expertise et de ressources titres échange de permis de conduire étrangers et délivrance de permis de conduire internationaux, délégation de signature est donnée, dans les limites de ses attributions à Mme Martine DUFAUD, adjointe cellule fraude.

ARTICLE 4 : En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Cécile GUINARD, directrice du centre d'expertise et de ressources titres échange de permis de conduire étrangers et délivrance de permis de conduire internationaux et de Mme Hélène KERJAN, chef pôle instruction du centre d'expertise et de ressources titres échange de permis de conduire étrangers et délivrance de permis de conduire internationaux, délégation de signature est donnée, dans les limites de leurs attributions respectives à :

- M. Eric ROBERT, chef de section « Europe »,
- Mme Anne VOISIN, chef de section « Afrique »,
- Mme Sandrine JEGO, chef de section « reste du Monde ».

ARTICLE 5 : L'arrêté préfectoral du 27 septembre 2017 portant délégation de signature à Mme Cécile GUINARD est abrogé.

ARTICLE 6 : La secrétaire générale de la préfecture de la Loire-Atlantique par intérim et la directrice du centre d'expertise et de ressources titres échange de permis de conduire étrangers et délivrance de permis de conduire internationaux sont chargées de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Loire-Atlantique.

Nantes, le 11 DEC. 2017

LA PRÉFÈTE



Nicole KLEIN